



Les peuples de l'Amérique moyenne qui luttent leurs territoires et contre toutes les formes d'oppression



NOTRE OPINION

- « Amérique moyenne » : des peuples qui résistent face à un passé colonial qui perdure par l'imposition et la violence p. 3

LES PEUPLES DE L'AMÉRIQUE MOYENNE QUI LUTTENT POUR LEURS TERRITOIRES ET CONTRE TOUTES LES FORMES D'OPPRESSION

- Le modèle extractiviste, l'appropriation de territoires et la criminalisation de l'opposition en Amérique centrale p. 5
- L'expansion des plantations de palmiers à huile en tant que politique publique en Amérique centrale p. 9
- Le Madre Vieja, un fleuve qui arrive de nouveau à la mer p. 13
- Néocolonialisme et plantations sur la côte garifuna d'Amérique centrale p. 16
- Le système d'exploitation minière, une menace potentielle pour la diversité biologique de Mésoamérique p. 19



- **La défense du territoire corps-terre :
une option pour les mouvements sociaux de résistance (1)** p. 21
- **Semuc Champey, Guatemala : l'endroit où la rivière se cache** p. 26

PIÈGES ET TROMPERIES QUI FACILITENT L'APPROPRIATION FONCIÈRE

- **REDD+ en Amérique centrale :
à quoi bon demander un consentement qui ne sera pas accordé ?** p. 30

LES ACTIONS EN COURS

- **Tentatives d'assassinat contre le coordinateur
général et un chef de la communauté de COPINH** p. 36
- **Panama: la lutte historique contre le barrage Barro Blanco** p. 36
- **Soutenez le journalisme indépendant !
L'économie verte et ses effets sur les peuples et les territoires** p. 36
- **L'Uruguay n'aura pas de grandes mines !** p. 37

RECOMMANDATIONS

- **Pas de REDD+ à El Salvador !** p. 37
- **Les plantations de palmiers à huile sont très nuisibles
pour la population et les territoires d'Amérique centrale** p. 38
- **El Salvador ouvre ses portes aux transnationales** p. 38



NOTRE OPINION



« Amérique moyenne » : des peuples qui résistent face à un passé colonial qui perdure par l'imposition et la violence

Quand nous pensons aux pays situés au sud du Mexique et jusqu'au Panama, nous parlons en général d'Amérique centrale. Tel serait le nom que nous donnerions au territoire qui se trouve entre la région sud et la région nord du continent américain. Pourtant, les histoires, les cultures, les économies et les politiques de ces territoires racontent une histoire différente et nous obligent à réfléchir davantage sur leurs limites et leurs définitions.

Bien que, du point de vue administratif, l'Amérique centrale comprenne sept pays (Guatemala, Belize, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama), certains historiens délimitent encore la région en fonction des frontières fixées par une des vice-royautés de la colonisation espagnole, qui comprenait le Guatemala, El Salvador, le Honduras, le Nicaragua et le Costa Rica actuels.

De son côté, l'anthropologie définit la Mésoamérique comme les territoires qui comprennent la moitié méridionale du Mexique, le Guatemala, le Belize et El Salvador, ainsi que l'ouest du Honduras, le Nicaragua et le Costa Rica, où s'établirent des groupes des zones précolombiennes du Mexique et des Caraïbes (comme les Mayas, les Lencas, Les Pipiles, les Kunas, les Chorotegas, les Nasos, les Bribris et d'autres encore) qui ont habité ces régions pendant des millénaires. Il ne faut pas confondre cette définition avec d'autres qui ont été créées par des organisations internationales en vue d'une « intégration » économique qui vise à l'expansion du commerce néolibéral dans ces régions.

Cependant, l'histoire officielle, l'histoire anthropologique et l'histoire coloniale ne considèrent pas les autres histoires que nous racontent les peuples, les cultures et les géographies, celles qui concernent les échanges culturels et politiques, les combats de résistance, les perceptions et la formation des lieux sacrés et des territoires, qui donnent un sens d'appartenance à cette « Amérique moyenne », du sud du Mexique au Panama.



Cette « Amérique moyenne » est donc un territoire que les peuples et les cultures ont défini et redéfini au fil des ans. Néanmoins, et surtout depuis l'époque de la colonisation, les grandes puissances européennes – plus les États-Unis depuis la fin du 19^e siècle – se sont disputé ces territoires, dans le but d'exploiter et de contrôler leurs « ressources naturelles ». C'est une zone stratégique, puisqu'elle permet de communiquer l'Atlantique et le Pacifique par voie maritime. En plus, elle possède une très grande biodiversité grâce à ses forêts et ses mangroves, à ses sols fertiles, à ses réserves abondantes d'eau douce, et à ses énormes gisements de pétrole et de minéraux.

Pendant un peu plus d'un siècle, ces territoires ont été façonnés par des mouvements de libération et d'émancipation sociale, suivis de dictatures militaires sanglantes. La violence politique et la persécution sociale continuent encore mais elles n'ont pas évité que la résistance persiste et se propage partout. Malgré cela, maintenant que les mouvements et les organisations de base se centrent sur la défense des territoires et contre l'imposition d'un système extractiviste destructeur, le nombre des violations des droits individuels et collectifs est devenu alarmant.

Afin d'appuyer et d'honorer ces peuples si divers et leurs efforts de résistance, le présent bulletin est consacré à la réflexion sur cette « Amérique moyenne », sur ces territoires définis par leurs peuples, leurs histoires et leurs combats, qui s'étendent du sud du Mexique jusqu'au Panama. Avec l'aide des organisations alliées de la région, le WRM a voulu mettre en lumière les impositions que ces peuples ont subies et les combats qu'ils livrent depuis de nombreuses années pour défendre leurs forêts, leurs terres et leurs cultures.

La poussée pour la prolifération des plantations industrielles, des concessions minières et pétrolières, des projets de « conservation » de type REDD+, des barrages hydroélectriques, des infrastructures et d'autres encore, s'est accompagnée d'une répression violente – et le plus souvent impunie – des personnes de plus en plus nombreuses qui s'opposent au système économique qui est au service du grand capital. Nous reprenons les paroles de Berta Cáceres, leader indigène assassinée au Honduras, dont l'héritage a franchi les frontières de l'Amérique moyenne : « La terre mère, militarisée, encerclée, empoisonnée, où les droits fondamentaux sont systématiquement violés, exige que nous agissions. Construisons des sociétés capables de coexister de façon juste, digne et pour la vie. Unissons-nous et continuons de défendre avec espoir le sang de la terre et ses esprits ».

Espérons que ce bulletin rendra ces combats plus visibles et nous aidera à mieux comprendre les divers processus que l'on prétend imposer sur ces territoires.



LES PEUPLES DE L'AMERIQUE MOYENNE QUI LUTTENT POUR LEURS TERRITOIRES ET CONTRE TOUTES LES FORMES D'OPPRESSION



Le modèle extractiviste, l'appropriation de territoires et la criminalisation de l'opposition en Amérique centrale

Une guerre déclarée contre le droit des peuples de vivre et de décider

Il y a six mois, en mars 2016, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre et le monde a tressailli. Des balles meurtrières avaient tué Berta Cáceres, membre du peuple lenca, dirigeante et défenseur des droits de l'homme, qui venait de recevoir le prestigieux Prix environnemental Goldman 2015. Avec le Conseil civique d'organisations populaires et indigènes du Honduras (COPINH) dont elle était coordinatrice, cette activiste luttait sans répit contre l'application et le renforcement du modèle extractiviste au Honduras, en particulier contre la prolifération de projets hydroélectriques et miniers, et contre l'expansion des plantations industrielles pour l'exportation de produits agricoles.

Quand je l'ai interviewée pour une revue allemande, environ sept mois avant sa mort, elle avait déclaré que les peuples originaires du Honduras et de toute l'Amérique centrale faisaient face à « un projet hégémonique impulsé par le grand capital national et transnational », qui vise les secteurs énergétique, minier et agro-industriel. « Les promoteurs de cette stratégie ont imposé un modèle profondément néolibéral, fondé sur l'invasion et la militarisation des territoires et sur le pillage et la privatisation des ressources. Ils avancent sur nos terres pour les rendre transnationales, dans le cadre d'un projet plus large de domination régionale », affirmait Cáceres. (1)

Chiffres en main, cette leader indigène hondurienne montrait que, après le coup d'État de 2009, près de 300 projets hydroélectriques et non moins de 870 projets miniers avaient été approuvés. En même temps, on déblayait le chemin pour la mise en œuvre des Zones d'emploi et de développement économique (ZEDE), les dénommées « villes modèles » (2), et on livrait au British Gas Group des milliers de kilomètres carrés de



plateforme continentale pour la prospection pétrolière. Des projets touristiques de grande envergure ont été mis en route, et l'expansion effrénée des plantations industrielles à grande échelle, surtout de canne à sucre et de palmiers africains, a été encouragée. Aujourd'hui, des organisations sociales et populaires honduriennes affirment que les concessions octroyées à des entreprises nationales et transnationales couvrent déjà 35 % du territoire national, et elles dénoncent que le droit des peuples à la consultation préalable, libre et informée n'a jamais été respecté, en contravention des dispositions de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les peuples indigènes et tribaux.

« Le Honduras est un pays absolument militarisé et plongé dans la corruption institutionnalisée. Ce qui reste de ses institutions ne sert qu'à garantir les intérêts des groupes oligarchiques nationaux et des grands groupes transnationaux, c'est-à-dire des secteurs qui ont orchestré le coup d'État de 2009 », signalait Cáceres au cours de l'interview. Des États complices qui, en plus d'appliquer et de renforcer le modèle néolibéral en mettant en vente les forêts, les fleuves, les vallées et les territoires, entreprennent de criminaliser, de persécuter et même d'assassiner ceux qui s'opposent à ce projet exploiteur. L'approbation de lois qui limitent le droit de réunion et la liberté de circulation et qui durcissent les mesures de contrôle social dans presque toutes les nations centraméricaines en est la preuve.

« Je suis absolument certaine qu'il s'agit d'une politique d'État qui criminalise et réprime ceux qui se sont engagés dans ce combat et pour la vie. Les peuples indigènes, noirs ou paysans qui ont vécu la répression dans leur propre chair savent qu'il existe une structure organisée, planifiée et financée destinée à persécuter, à réprimer et à assassiner ceux qui luttent pour l'environnement », dénonçait Cáceres quelques mois avant d'être assassinée à son tour.

Un sillage de sang et de mort qui s'étend sur toute la région centraméricaine.

L'Amérique centrale au point de mire

Une étude récente de l'Institut centraméricain d'études fiscales (ICEFI) signalait qu'au Guatemala il y avait 107 concessions déjà octroyées pour l'extraction de métaux et 359 nouvelles demandes présentées. (3) Si l'on ajoute à ces chiffres ceux des projets d'extraction de quartz, marbre, sable, gravier, plâtre et d'autres encore, le total atteint le nombre écrasant de 973. Les mouvements sociaux et populaires du Guatemala annonçaient qu'en 2014 la superficie totale cédée en concession à des entreprises minières atteignait plus de 32 000 km², soit près de 30 % du territoire guatémaltèque. Il faudrait ajouter à cela l'énorme étendue de territoire affecté à d'autres types de mégaprojets et à l'expansion de la monoculture de produits agricoles pour l'exportation.

La situation est semblable au Nicaragua. Dans son rapport « La situation actuelle du secteur minier du Nicaragua et ses effets socio-écologiques 2012 – 2013 » (4), l'organisation écologiste Centro Humboldt révélait que la superficie totale affectée était de presque 18 000 km², soit 13,5 % du territoire national, pour un total de 446 projets miniers. La construction éventuelle du Grand canal interocéanique, de 278 kilomètres de long (dont 105 sous les eaux du lac Cocibolca), d'une largeur de 230 à 520 mètres et de 30 mètres de profondeur, c'est-à-dire trois fois plus grand que le canal de Panamá, et la mise en œuvre d'autres projets hydroélectriques et miniers, ainsi que l'expansion des



plantations industrielles de canne à sucre et de palmiers africains dans l'ouest et le sud-est du pays, viennent augmenter encore ce chiffre.

Bien qu'à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières on considère le Costa Rica comme « le pays le plus vert et le plus heureux du monde », les conflits d'ordre environnemental et foncier ont semé la terreur et la mort. Dans son article « Jairo Mora et le terrorisme au Costa Rica », Mauricio Alvarez, président de la Fédération costaricaine pour la conservation de l'environnement (FECON), signale que plusieurs défenseurs de l'environnement, hommes et femmes, ont été assassinés au cours des dernières décennies. (5) « Dans ce petit pays, l'État a été coupable de terrorisme à maintes reprises. En semant la peur et en recourant à la répression violente, on a fini par assassiner des personnes. Cette réalité évidente et concrète n'a rien à voir avec l'image idyllique des cartes touristiques. Le dire n'est pas facile, et c'est même dangereux », remarque-t-il.

Dans un autre article, « Berta Cáceres et 50 autres meurtres », ce professeur et écologiste costaricien se demande si on peut vraiment considérer comme « propre » une énergie comme l'énergie hydroélectrique, dont la génération s'accompagne de « dommages collatéraux » tels que la criminalisation, la persécution et même la mort d'activistes et de défenseurs de l'environnement, et de la répression des peuples autochtones et des communautés paysannes dans toute l'Amérique centrale. (6) D'après son enquête, 17 activistes guatémaltèques et 15 honduriens auraient été assassinés ces dernières années, tous engagés dans la lutte contre l'exploitation hydroélectrique et la privatisation de l'énergie. D'autres meurtres ont été commis à El Salvador et au Panamá, à cause de l'exploitation minière et hydroélectrique.

« Ce n'est pas par hasard que les acteurs sociaux les plus touchés par ces formes de terrorisme sont des écologistes, des paysans et des indigènes. Le problème est d'ordre structurel. Les conflits pour les terres, pour les défendre ou pour les obtenir, et les conflits environnementaux s'insèrent dans un cercle de violence qui nous éloigne du mythe de la paix et du respect des droits de l'homme », dit Alvarez en approfondissant son analyse.

L'un des cas les plus représentatifs de répression contre les secteurs qui s'organisent pour contrecarrer l'avancée du modèle extractiviste et agro-industriel est celui de la vallée de l'Aguán, dans le nord-est du Honduras. D'après les organisations nationales et internationales qui, entre 2010 et 2013, ont examiné de près la situation des droits de l'homme dans cette région, au moins 60 paysans auraient été assassinés par suite du conflit foncier dû à l'expansion de la monoculture du palmier africain et aux milliers de familles paysannes qui se retrouvent sans terre. (7)

« Ces morts ne sont que la pointe de l'iceberg : une dynamique d'impunité et de terreur enveloppe les communautés qui sont derrière ces noms et qui vivent au milieu d'une répression violente. Le recours à la stigmatisation, à la voie judiciaire, au harcèlement, à la torture et à la disparition forcée a été instauré pour éviter que les communautés ne fassent valoir leurs droits d'accès et de décision concernant les ressources naturelles et, en particulier, leur droit de s'opposer et de résister », affirme Alvarez. « Tel est le prix réel de l'imposition de mesures brutales, sous prétexte de 'développement', sur les peuples indigènes et paysans de la région. Avec autant de sang versé, l'énergie générée



par ces projets peut-elle être propre ? », telle est la question rhétorique que le président de la FECON pose au lecteur.

Un drame de résistance et d'indignation régionale

Il s'agit donc d'un modèle qui saccage la nature, qui traque et expulse des peuples entiers de leurs terres, qui criminalise et réprime l'opposition, qui assassine en toute impunité.

Le rapport « Combien d'autres encore ? » de l'organisation Global Witness révèle que 116 défenseurs de l'environnement et de la terre ont été assassinés en 2014 dans le monde, soit une moyenne de deux par semaine. (8) Les trois quarts de ces meurtres ont eu lieu en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Le Honduras figure en tête des pays les plus dangereux pour les activistes de l'environnement, avec 101 assassinats entre 2010 et 2014. 40 % des victimes étaient indigènes et parmi les causes principales de leur mort figurent l'industrie hydroélectrique, l'industrie minière et l'agro-industrie. « Les disputes pour la propriété, le contrôle et l'utilisation de la terre ont été les facteurs profonds de presque toutes ces morts. Les auteurs véritables de ces crimes échappent souvent aux investigations, mais l'information dont on dispose indique que, derrière la violence, se cachent en général de grands propriétaires terriens, des intérêts commerciaux, des acteurs politiques et des agents du crime organisé », signale Global Witness.

En 2015 la situation a été encore plus mauvaise. Le nouveau rapport « En terrain dangereux » rend compte de 185 assassinats de défenseurs de l'environnement, dont 66 % en Amérique latine. (9) Plus de trois personnes par semaine ont été tuées alors qu'elles défendaient leurs terres, leurs forêts et leurs cours d'eau contre des industries destructrices. Ce bilan annuel est le plus lourd enregistré à ce jour, et représente une hausse de presque 60 % par rapport à 2014.

Global Witness signale que l'accaparement de terres déplace des peuples autochtones et des communautés paysannes, ce qui provoque de graves affrontements. « L'environnement est en train de devenir un nouveau champ de bataille pour les droits de l'homme. La demande continue de produits comme le bois, les minéraux et l'huile de palme fait que des gouvernements, des entreprises et des bandes de délinquants exploitent la terre au mépris de ses habitants », affirme le rapport.

Malgré la répression, la résistance croît et réclame la solidarité mondiale. « Les conflits politiques et sociaux et l'indignation sont en train de grandir, grâce à l'amélioration de la capacité de dialogue et des rapports entre des secteurs de la société hondurienne et centraméricaine. Ce qui couve est une bombe à retardement. Il est important que les organisations solidaires d'Europe et des autres régions du monde s'associent à cette lutte, la soutiennent et fassent pression sur leurs gouvernements et sur les entreprises impliquées dans ces processus d'exploitation », concluait Berta Cáceres.

Giorgio Trucchi, giorgio@rel-uita.org

Correspondant de Rel-UITA pour l'Amérique centrale et les Caraïbes

(1) Magazine Presente, Initiative chrétienne Romero, pages 10 et 11, http://www.ci-romero.de/de/presente_3_2015/



- (2) Une partie du territoire national est cédée à des investisseurs étrangers qui mettent en œuvre des activités productives dans des zones qui bénéficient d'une grande autonomie politique, économique, administrative, judiciaire et policière.
- (3) http://icefi.org/sites/default/files/la_mineria_en_guatemala_-_2da_edicion.pdf
- (4) <http://www.movimientom4.org/2014/04/estudio-estado-actual-del-sector-minero-y-sus-impactos-socio-ambientales-en-nicaragua/>
- (5) <http://informa-tico.com/7-06-2016/jairo-mora-terrorismo-costa-rica>
- (6) http://www.feconcr.org/index.php?option=com_content&task=view&id=2565&Itemid=73
- (7) http://www6.rel-uita.org/agricultura/palma_africana/index.htm
- (8) https://www.globalwitness.org/documents/17895/Cuantos_mas_informe_mFhxXD1.pdf
- (9) https://www.globalwitness.org/documents/18483/En_Terreno_Peligroso.pdf



L'expansion des plantations de palmiers à huile en tant que politique publique en Amérique centrale

L'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile en Amérique centrale a des aspects historiques, écologiques, économiques et professionnels. La sous-traitance de la production, l'exonération d'impôts, le soutien des traités de libre-échange, la concentration des subventions publiques et les politiques de responsabilité d'entreprise sont des stratégies courantes dans ce secteur. Il arrive même que les dates des périodes d'expérimentation et celles des plans pilotes coïncident, comme c'est arrivé dans les années 1950 et 1960 dans la vallée de l'Aguán au Honduras et dans la région côtière du Pacifique au Costa Rica.

En Amérique centrale, la superficie des plantations de palmiers à huile enregistrées officiellement dépasse les 370 000 hectares, et ce chiffre ne cesse d'augmenter en raison



de la demande internationale d'huile de palme. L'huile de palme représente 51 % des huiles végétales consommées dans le monde. Les exportations centraméricaines en particulier ont pour destination le Mexique, les États-Unis et l'Union européenne. (1)

L'industrie de l'huile de palme est peut-être l'une de celles qui enregistrent la croissance la plus rapide et qui sont intégrées à l'agro-industrie régionale. Cependant, les énormes répercussions qu'elle a sur la société et l'environnement sont parmi les moins étudiées.

Au **Guatemala** il y a 130 000 hectares de plantations de palmiers. Dans les départements où elles sont présentes on constate des déplacements de communautés et de peuples indigènes. (2) C'est ce qui se passe dans les départements de Petén (sud), Izabal, Alta Verapaz, Quiché, Q'eqchí, Escuintla, Suchitepéquez, Quetzaltenango, San Marcos et Retalhuleu, où la plupart des habitants sont des paysans et des pêcheurs. Environ % de la superficie agricole du pays sont occupés par cette culture.

Dans le cas du **Honduras**, la monoculture des palmiers est une des causes principales de déboisement et de la perte de territoires subie par les communautés garifunas et misquitas. Le Honduras possède une agro-industrie agressive, qui a des liens avec les pouvoirs politique et militaire et avec le trafic de stupéfiants. La superficie occupée serait de 165 000 hectares d'après les sources officielles, mais ce chiffre n'est pas confirmé et il est en train d'augmenter grâce aux politiques et aux incitations gouvernementales.

Au Honduras, la concentration ne semble pas très poussée, puisque la production de palmiers n'est pas l'exclusivité des grands producteurs ou des transnationales. Sur 18 000 producteurs, 16 000 sont petits et exploitent 50 000 hectares du total de 165 000. Il faut pourtant préciser que le nombre d'hectares de palmiers à huile enregistrés dans le pays étant celui que déclarent les entreprises elles-mêmes, on peut estimer qu'il est au-dessous du total réel. Surtout depuis le coup d'État de 2009, où l'expansion du palmier, la militarisation et la violence à l'égard des agriculteurs sont devenues plus agressives. Cette situation est devenue particulièrement évidente dans la vallée de l'Aguán, en raison du grand nombre de meurtres et de disparitions qu'il y a eu dans les plantations. Au centre de la polémique qu'ont soulevée ces crimes est l'entreprise DINANT, propriété de la famille Facussé et principale productrice d'huile de palme du pays. (3)

Au **Costa Rica**, le recensement agricole de 2014 a relevé 66 419,7 hectares plantés de palmiers à huile, répartis en 2 169 propriétés ; 67 % de cette étendue correspondent à seulement 8,6 % des propriétés. La production est destinée surtout aux industries alimentaire et cosmétique, bien qu'il y ait eu des tentatives du gouvernement d'encourager la production de palmiers à huile pour la fabrication de biodiesel. D'après les données de la Chambre nationale de producteurs de palmiers (CANAPALMA), 50 % de la superficie plantée de palmiers du Costa Rica appartient à 3 % des producteurs.

La culture intensive du palmier à huile au Costa Rica commença dans les années 1980, mais il y aurait eu des essais déjà dans les années 1950. Du fait de l'épuisement des sols et de la pollution par des métaux lourds provoquée par l'utilisation excessive de fongicides à base de sulfate de cuivre dans les plantations de bananiers, des milliers d'hectares devinrent toxiques pour les musacées (famille à laquelle appartiennent les



bananiers) et pour d'autres cultures qui ne tolèrent pas la présence de ces éléments dans le sol.

Cela fit diminuer la production bananière de la région, de sorte que l'*United Fruit Company* (la principale transnationale agricole de l'époque) remplaça ses plantations de bananiers et l'infrastructure associée, du Pacifique Sud à la région caribéenne du Costa Rica, par des plantations de palmiers à huile. Ce changement eut lieu non seulement parce que dans la région caribéenne les conditions d'humidité étaient meilleures pour la culture du palmier, mais parce que les palmiers tolèrent la présence dans le sol d'une forte concentration de métaux lourds comme le cuivre.

En 1973, l'*United Fruit Company* employait 11 000 travailleurs dans ses plantations de la Zone Sud. Vers la fin des années 1980, après avoir remplacé les bananiers par des palmiers à huile, la même entreprise employait 4 000 travailleurs agricoles. Tandis que les plantations de bananiers employaient en moyenne un travailleur par hectare, ce même travailleur s'occupe maintenant de 10 hectares de palmiers. C'est peut-être ce changement de production qui explique le taux de chômage dans une bonne partie du Pacifique Sud du Costa Rica depuis les années 1980.

Pour certains auteurs, la transnationale *United Fruit Company / United Brands* a apporté aux petits exploitants locaux une option productive, du crédit et une technologie de pointe. Cependant, elle a contrôlé aussi l'accès aux segments les plus rentables de la chaîne de production d'huile au moyen du matériel génétique, de l'industrialisation, du transport et de la commercialisation. L'État a joué un rôle capital dans la configuration des rapports de pouvoir, en participant à la construction des installations de transformation et d'industrialisation d'huile et en laissant à la transnationale la partie la plus rentable de l'affaire – la commercialisation – qui prendrait plus tard le nom de *Chiquita Brands*.

C'est dans le développement du secteur des coopératives de producteurs de palmiers à huile que le rôle des institutions étatiques est le plus fort au Costa Rica. Grâce à un premier prêt de la Banque interaméricaine de développement (BID) de 31 millions USD, à un autre de l'institution financière pour le développement du gouvernement du Royaume-Uni (CDC d'après l'anglais) de 13 millions USD, et à une contribution de l'État de 4 millions USD, l'Unité exécutrice du Projet de développement agro-industriel de Coto Sur a commencé à fonctionner. Cette unité se chargerait d'encourager les petits et moyens exploitants à planter des palmiers, et faciliterait la construction d'une huilerie.

À l'heure actuelle, la Coopérative de petits producteurs de palmiers (COOPEAGROPAL) doit à l'État plus de 1 000 millions de colons (environ 2,72 millions USD) obtenus pour la construction d'une usine de pressage, en vertu d'une fiducie constituée à la Banque nationale. Il s'agit d'un cas exceptionnel, puisque le Costa Rica a choisi de cesser de financer l'agriculture paysanne pour miser sur l'investissement agro-industriel public-privé. C'est ainsi que commence à être appliquée une politique industrielle marquée par des inégalités et par de très forts intérêts économiques.

Palma Tica S.A. se charge de la production et de la commercialisation de 80 % de l'huile brute, et l'on estime qu'elle possède 40 % de la superficie des palmeraies du



pays, soit 24 800 hectares environ. Il faut ajouter à cela près de 19 200 hectares qui appartiennent à des producteurs indépendants financés par Palma Tica au moyen de crédits hypothécaires ; cette société réclame en échange la totalité de la production pendant 14 ans. De son côté, COOPEAGROPAL gère les 31 % restants de la superficie cultivée et commercialise près de 20 % de la production.

Palma Tica S.A. est une des quatre grandes entreprises du groupe Numar, transnationale qui opère en Amérique centrale et au Panama, spécialisée dans la production, la distribution et la commercialisation d'aliments manufacturés. La transnationale Chiquita Brands avait vendu le groupe Numar en 1995 à huit sociétés costariciennes, une panaméenne et une autre du Belize, pour un total de 100 millions USD. Plus tard, en 2013, la Chiquita Brands a racheté l'entreprise.

Le groupe Numar, par le biais de sa filiale *Agricultural Services and Development* (ASD), se charge entièrement de la fourniture de plasma germinatif, tant pour les producteurs indépendants que pour Palma Tica S.A. et COOPEAGROPAL. D'après l'entreprise elle-même, elle a exporté plus de 300 millions de graines à presque tous les pays producteurs de palmiers à huile du monde. En Amérique latine, environ 65 % de la surface plantée de palmiers à huile correspondent à des variétés de l'ASD. Dans le monde, les plantations commerciales qui ont utilisé des variétés de l'ASD représentent plus de 11 % de la superficie totale plantée, ce qui montre l'influence régionale et globale que cette transnationale a eue dans l'expansion de cette culture industrielle.

À l'heure actuelle, aussi bien le Costa Rica que le Guatemala et le Honduras ont des politiques de « biocarburants », ou plus précisément d'agro-énergie, lesquelles ont encouragé et intensifié la culture du palmier. À titre d'exemple, la Fédération nationale des cultivateurs de palmiers du Honduras (Fenapalmah) a déclaré qu'en septembre 2015 70% des usines de pressurage produisaient de l'énergie à base de biomasse.

L'ensemble de la région centraméricaine est soumis à une série de soi-disant processus d'intégration économique et financière, axés pour l'instant sur des systèmes d'interconnexion électrique, des traités de libre-échange régionaux, des politiques douanières communes et des projets d'infrastructure. Dans ce sens, la production d'huile de palme peut non seulement être perçue comme un projet régional mais aussi comme une course vers « l'intégration économique » basée sur la production de marchandises pour l'exportation, où les peuples et les communautés expulsés des territoires envahis par cette expansion sont les plus atteints.

L'expansion de la monoculture au plan régional est orchestrée sans prendre en compte ni les frontières ni les gouvernements. Pour comprendre ce phénomène, il faut l'examiner dans son ensemble et le traiter comme un projet industriel de grande ampleur qui dépasse les proportions nationales des pays centraméricains.

Henry Picado, agrobici@gmail.com

Red de Coordinación en Biodiversidad, <http://redbiodiversidadcr.codigosur.net/>

(1) Carte “*Monocultivo de Palma Aceitera en América Latina*”, Otros Mundos AC, GeoComunes. <http://wrm.org.uy/es/files/2016/10/Mapa-Palma-Otros-Mundos-y-Geocomunes.jpeg>



(2) Guatemala : le palmier africain provoque un nouveau déplacement de communautés rurales, <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/guatemala-le-palmier-africain-provoque-un-nouveau-deplacement-de-communautés-rurales/> ;

Guatemala : des terres domaniales pour les habitants d’Isla Chicales, <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/guatemala-des-terres-domaniales-pour-les-habitants-disla-chicales/>

(3) Bajo Aguán: *Grito por la Tierra*, <http://wrm.org.uy/es/videos/bajo-aguan-grito-por-la-tierra/> (en espagnol et en anglais).

Honduras: des femmes luttent pour la terre dans un contexte de violence et de meurtres, <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/honduras-des-femmes-luttent-pour-la-terre-dans-un-contexte-de-violence-et-de-meurtres/>.



Le Madre Vieja, un fleuve qui arrive de nouveau à la mer

Le palmier africain est arrivé il y a plus de 30 ans dans les municipalités côtières de Tiquisate et Nueva Concepción, dont la frontière est le fleuve Madre Vieja, qui prend sa source dans les hauteurs de Quiché et de Chimaltenango. D’après les témoignages recueillis sur place, avec l’arrivée du palmier d’autres problèmes sont également arrivés dans la région. « Le palmier africain a commencé à détourner le fleuve vers les plantations », raconte M. Juan, l’un des leaders les plus âgés du mouvement. Les femmes et les hommes du coin disent que cela faisait plus de 15 ans que le fleuve n’arrivait pas à la mer pendant la saison sèche. « C’était un fleuve de sable, nous pouvions aller à pied d’une rive à l’autre. Nous n’avions pas de pêche, le fleuve n’arrivait pas à la mangrove », a dit Fredy A., agriculteur.

Le 7 février 2016, dans le siège de la mairie de Nueva Concepción, se sont réunis les représentants des sociétés productrices de bananes, de canne à sucre et de palmiers africains, ceux des communautés et de l’église catholique, les autorités municipales – le maire et des membres de son Conseil – et des membres d’organisations écologistes et de défense des droits de l’homme. Les communautés ont dénoncé que les agro-industries leur volaient l’eau et elles ont exigé qu’on supprime les déviations pour que le fleuve arrive jusqu’à son embouchure et jusqu’à la mangrove. La cible des protestations est le groupe Hame, producteur de palmiers africains.



Quelques mois plus tôt, l'une de ses entreprises – REPSA – avait été accusée du plus grand écocide de l'histoire récente du Guatemala : la pollution du fleuve La Pasión. (1) Le mécontentement des habitants est grand, ils veulent de l'eau, ils veulent récupérer leur fleuve. La réunion se termine par un accord ; dans deux jours, les déviations seront éliminées et le fleuve arrivera à la mer.

Deux jours plus tard, une longue file de personnes se dirige vers les plantations de Pinar del Río, où se trouve l'une des déviations les plus importantes, pour voir si l'accord a été respecté. Ceux qui en doutent sont nombreux, parce que le fleuve n'est pas encore arrivé à la mer. Le Guatemala est le seul pays de l'Amérique centrale qui n'a pas de loi sur l'eau, et le groupe Hame en profite, en alléguant qu'il a hérité de l'ancienne société United Fruit Company du droit d'utiliser un canal où passe l'eau du fleuve.

En arrivant au bord du fleuve, ils voient une machine en train de travailler, censément pour réduire le barrage de sable d'environ deux cents mètres qui dévie l'eau vers le canal de Pinar del Río. À ce moment-là, les représentants du groupe Hame expliquent les travaux, mais les leaders ne leur croient pas. Les entreprises ont déjà promis bien des fois d'enlever les barrages, et ceci a l'air d'une tactique pour distraire les communautés et les autorités. Le maire prend la décision de traverser le Madre Vieja, il va vers la machine accompagné de dizaines de membres de la communauté, et il ordonne à l'opérateur d'enlever la digue, pendant que les autres observent de l'autre rive. Tout à coup, la machine fait marche arrière, creuse et lève sa pelle métallique pleine de sable, et commence à fermer une partie du canal de Pinar del Río. On voit bien que le niveau de l'eau du Madre Vieja est en train de monter. On entend des applaudissements joyeux, enfin le fleuve arrivera à la mer ! (2) Pleins d'euphorie, ils demandent à vérifier la déviation de la propriété La Sierra.

Le canal de La Sierra se dirige vers les plantations de canne à sucre et de bananiers. Ici il n'y a point de machine, point d'outils tels que pelles ou pioches pour le boucher, rien que les mains. Pendant que les représentants des plantations de canne à sucre expliquent l'histoire de la déviation et les raisons de sa construction, on entend un bruit : une femme a lancé une pierre vers la bouche du canal, à l'entrée de l'eau qui va vers les plantations. D'autres personnes la rejoignent, une, deux, trois, des centaines de pierres sont jetées à l'eau. Ce qu'ils veulent faire semble irréalisable, ils prétendent boucher l'entrée du canal avec des pierres. Mais 40 minutes plus tard, ils y parviennent. Là aussi, l'eau du Madre Vieja reprend son cours : une victoire de plus. Le mécontentement des représentants des plantations est évident, et ils s'en vont.

Ce jour-là, la population a libéré le fleuve à trois endroits. La presse et des membres d'organisations écologistes telles que Redmanglar, Cogmanglar et Utzche ont publié la nouvelle dans les réseaux sociaux. Les jours suivants, la réussite du peuple figurait sur la une et dans les actualités de divers médias : le Madre Vieja avait été libéré après des années d'emprisonnement.

Le fleuve avance lentement, mais il avance. Le 14 février, Alfredo A., habitant du village d'Isla Chicales situé à proximité de la mangrove, à l'endroit où le Madre Vieja se jette dans l'océan, annonce avec joie que le fleuve est arrivé à la mer, qu'il est arrivé à la mangrove.



Entre février et mars, le mouvement communautaire a libéré le Madre Vieja à 18 endroits. En février, une Table technique a été convoquée afin de garantir le respect des accords. Il y a eu plusieurs réunions et inspections effectuées avec des techniciens des institutions gouvernementales, des fonctionnaires de la municipalité, des membres des communautés et des organisations écologistes. Les communautés étaient fermes sur un point : tant que le fleuve arrivera la mer, on pourra parler et négocier. Plusieurs semaines plus tard, les communautés décident de ne plus participer aux réunions ; elles affirment que les accords n'ont pas été respectés et que les entreprises n'ont pas présenté une proposition et un plan clairs.

En avril, l'Assemblée sociale et populaire convoque la grande Marche pour l'eau, un mouvement qui revendique le droit de l'homme à l'eau pour la population et pour la nature. Les participants sont partis de La Mesilla, de Tecún Umán et de Purulhá, en ce qu'ils ont dénommé les « versants », comme les trois grands bassins versants du pays. (3) Les riverains du Madre Vieja rejoignent la marche et reçoivent ensuite le versant du Sud, constitué par les femmes du village de Cajolá, le Comité pour l'unité paysanne (CUC), le Réseau pour la souveraineté alimentaire et beaucoup d'autres organisations et communautés. Ils font une barrière avec des toiles et des fanions, où on lit leur devise : « les fleuves à la mer, les fleuves à la mangrove ». La saison des pluies commence en mai. Les gens savent que le fleuve coulera jusqu'à son embouchure, mais pour les leaders du Madre Vieja le combat n'est pas fini. Ils s'inquiètent déjà de ce qui arrivera l'année prochaine.

Carlos Salvatierra, salvatierraleal@gmail.com

Membre de SAVIA Guatemala et de COGMANGLAR (Coordinadora Guatemalteca para la defensa de los manglares y la vida).

(1) Vidéo des Amis de la Terre États-Unis sur la pollution du fleuve La Pasión, basée sur un exposé de Saul Paau, membre de la Commission pour la défense de la vie et de la nature de Sayaxté, <https://www.youtube.com/watch?v=-XKXvHrL-GY>.

(2) Voir le photoreportage sur <http://wrm.org.uy/es/otra-informacion-relevante/galeria-fotografica-madre-vieja/>

(3) “La marcha por el agua fue tremenda”, Magalí Rey Sosa, <https://www.plazapublica.com.gt/content/la-marcha-por-el-agua-fue-tremenda-y-70-diputados-que-votaron-favor-del-desvio-de-rios>.



Néocolonialisme et plantations sur la côte garifuna d'Amérique centrale

« Dans la constitution de cette petite république bananière maritime, une section avait été oubliée... »
Cabbages and Kings (Choux et rois), O. Henry

Le peuple garifuna arriva sur les côtes d'Amérique centrale il y a 218 ans, après avoir été expulsé par l'empire britannique de l'île de Saint-Vincent, dernier bastion du peuple caraïbe non conquis par les puissances européennes avides de multiplier les plantations de canne à sucre dans leurs colonies d'outre-mer. Pendant un siècle, les Garifunas réussirent à vivre dans un isolement qui leur permit de préserver la culture de leurs ancêtres indigènes arawak-caraïbes, jusqu'à l'apparition des entreprises bananières en Amérique centrale au début du 20^e siècle.

L'État hondurien céda aux entreprises bananières une partie des territoires que les Garifunas avaient occupés depuis 1797, en contrepartie de la construction des voies ferrées et de l'infrastructure portuaire. C'était le début d'un processus d'expulsion du peuple garifuna qui se poursuit encore aujourd'hui, avec la substitution des plantations bananières par d'énormes étendues de palmiers africains.

D'un bordel de la Nouvelle-Orléans au palais présidentiel de Tegucigalpa

Le 22 décembre 1910, quatre hommes que surveillaient les services secrets des États-Unis entrèrent dans un bordel de la Nouvelle-Orléans, apparemment pour une nuit de fête. Tout le monde parlait à l'époque d'un prétendu soulèvement contre le président du Honduras, Miguel Dávila, promu par le général Manuel Bonilla (ancien président du pays) accompagné dans cette aventure par Samuel Zemurray, un négociant en bananes très connu.

Parmi les fêtards se trouvaient le général hondurien Manuel Bonilla, son mentor Zemurray, Lee Christmas, un mercenaire qui avait participé aux échauffourées si fréquentes dans les républiques centraméricaines, et Guy Molony, dit « *Machine Gun* » (mitrailleuse), vétéran de la guerre des Boers en Afrique du Sud. Les agents chargés de



surveiller les activités des prétendus conspirateurs ne remarquèrent pas que ceux-ci avaient filé pour monter à bord du Hornet, un bateau payé par Zemurray qui, en plus, avait fourni à Bonilla des armes en abondance et une armée de mercenaires états-uniens commandés par Lee Christmas.

Un article publié par le journal The New York Times le 24 décembre 2010 décrit le départ du Hornet du port de la Nouvelle-Orléans, et son « élégant » équipage armé jusqu'aux dents. Le journal signale aussi que les lignes téléphoniques entre la Nouvelle-Orléans et Port Eads (à l'embouchure du Mississippi, en Louisiane) avaient cessé de fonctionner pour des raisons mystérieuses, de sorte qu'il avait été impossible d'éviter que le Hornet descende le fleuve et mette le cap sur le golfe du Honduras.

Des choux et des rois

« Dans la constitution de cette petite république bananière maritime, une section avait été oubliée. » Cette phrase que l'on trouve dans la série de nouvelles de l'écrivain états-unien O. Henry publiée en 1904, est à l'origine de l'expression « république bananière », qui décrit les gouvernements serviles disposés à permettre l'exploitation agricole basée sur la monoculture à grande échelle.

Sept ans après la publication des nouvelles d'O. Henry, le Honduras devint la république bananière par excellence, avec Sam Zemurray comme père de la république bananière hondurienne actuelle, artisan non seulement de l'invasion du Honduras mais aussi du sanglant coup d'État de 1954 contre le gouvernement légitime du Guatemala présidé par Jacobo Arbenz. Le président Arbenz avait exproprié une partie des terres oisives de l'United Fruit Company, société dont Zemurray s'était emparé en 1933 en une sorte de coup contre les actionnaires, réussissant ainsi à se mettre à la tête du conseil de direction.

Un des principaux avantages obtenus par Zemurray fut l'abolition de l'impôt sur les bananes ; en outre, il acquit des concessions qui s'ajoutaient à celles qu'il avait déjà dans le bassin du fleuve Cuyamel. Le mercenaire Lee Christmas devint le chef des forces armées du général Bonilla, et le premier États-unien à occuper ce poste au Honduras.

Des plantations de palmiers africains irriguées de sang

Pendant le mandat du général Manuel Bonilla, une bonne partie de la côte nord du Honduras avait été cédée à la Cuyamel Fruit Company, propriété de Sam Zemurray. Cette société fut ensuite achetée par la société états-unienne United Fruit Company qui, à son tour, fusionna avec l'AMK pour constituer l'United Brands Company. En 1929, cette dernière importa des graines de palmier africain de différentes lignées génétiques pour les semer dans le Jardin botanique Lancetilla de la ville de Tela. Plus tard, en 1938, on entreprit de planter des palmiers dans l'établissement Birichiche d'El Progreso et, en 1943, on commença la plantation de San Alejo, qui existe encore aujourd'hui.

Pendant la dictature militaire de López Arellano, au début des années 1970, les plantations de palmiers prennent une importance vitale pour la réforme agraire. Les coopératives d'agriculteurs s'établissent dans la vallée de l'Aguán et prospèrent jusqu'au moment où la contre-réforme agraire instaurée dans les années 90 (pendant



l'administration de Rafael Callejas) oblige beaucoup d'entre elles à vendre leurs plantations à des prix dérisoires. C'est à ce moment-là que l'entrepreneur Miguel Facusse – dénommé à l'époque « le planteur de la mort » – s'approprie une bonne partie de la vallée de l'Aguán.

Après le coup d'État de 2009, des groupes de paysans ont entrepris de récupérer les plantations usurpées par Facusse ; cette situation a donné lieu à une guerre de faible intensité où plus d'une centaine de paysans et de paysannes ont été assassinés au cours des sept dernières années.

Les « villes modèles » et le néocolonialisme du 21^e siècle

En 2011, l'administration de Porfirio Lobo, surgie d'élections illégitimes effectuées quelques mois après le coup d'État de 2009, approuva les réformes constitutionnelles nécessaires pour la création des « villes modèles ».

Le père de l'idée des « villes modèles » fut l'économiste états-unien Paul Romer, qui essaya de les mettre en œuvre à Madagascar. Or, la prétention de donner plus de cent mille hectares du territoire de l'île à la société coréenne Daewoo, filiale de la transnationale Posco, pour la culture de palmiers africains donna lieu à un coup d'État qui fit échouer les plans de Romer.

Après le fiasco de Madagascar, Romer vendit son idée des « villes modèles » à l'administration de Lobo au Honduras. À la différence des plus de 3 000 « régions spéciales de développement » qui existent au monde, ces « villes modèles » avaient des attraits tels que l'autonomie en matière de justice et de sécurité, de sorte qu'elles pouvaient devenir des États pratiquement indépendants et, de ce fait, hors de portée des lois nationales.

En octobre 2012, la Loi sur les régions spéciales de développement, cadre juridique des « villes modèles », fut déclarée anticonstitutionnelle, ce qui donna lieu à un coup de pouvoir législatif contre le pouvoir judiciaire, qui aggrava les conséquences du coup d'État de 2009. Quelques mois plus tard, le Congrès national réintroduisit les « villes modèles » sous le nom de Zones spéciales pour le développement (ZEDE d'après l'espagnol), et celles-ci furent approuvées instantanément.

Les « villes modèles » ont été promues à l'étranger par le circuit des libertaires de droite. Grâce à la possibilité que la justice soit privatisée, ce qui permettrait de faire une sorte de table rase juridique, ces villes serviront à encourager les « plantations du futur », où la production proviendra de la biotechnologie, de la médecine, des paradis fiscaux et ainsi de suite.

Le territoire des Garifunas figure parmi les sites possibles pour la construction de ces îles où fleurira la richesse au milieu de l'océan de pauvreté dans lequel nous survivons au Honduras. En attendant, le Honduras continue d'être la république bananière décrite par O. Henry au début du 20^e siècle, et le système de plantation en régime de monoculture imposé par Zemurray est repris dans la recette futuriste de Paul Romer, où la population locale n'est que main-d'œuvre jetable, au service des transnationales et des îles flottantes, villes créées dans les océans libres du gouvernement étatique, que recommandent Peter Thiel et ses anarcho-capitalistes.



Organización Fraternal Negra Hondureña, OFRANEH
<http://www.ofraneh.org/>



Le système d'exploitation minière, une menace potentielle pour la diversité biologique de Mésoamérique

L'adoption par les États du système extractiviste en tant qu'option de « développement » va sans doute à l'encontre des tentatives mondiales et régionales d'atténuer la crise climatique et environnementale. Avec cynisme et par la ruse, on viole les traités et les conventions internationales les plus élémentaires qui visent à freiner au moins la destruction de l'environnement et de la biodiversité biologique.

Sans aucun doute, l'extraction minière **est le mégaprojet le plus nuisible pour le territoire** ; en plus de piétiner les droits de l'homme et de s'emparer des biens naturels, elle encourage l'accaparement de terres et devient ainsi un facteur « naturel » de la destruction de la Terre-mère.

La Mésoamérique est connue dans le monde entier pour sa grande diversité biologique et culturelle, pour son histoire précolombienne millénaire mais aussi, du fait qu'elle est située dans la région équatorienne, par sa grande richesse naturelle et ses réserves hydriques ; elle est le foyer d'espèces endémiques en danger d'extinction, et possède des zones de vie qui n'existent nulle part ailleurs. Elle se distingue par ses systèmes montagneux comme la Sierra Madre (occidentale et orientale) qui parcourt une bonne partie du Mexique, la Sierra de los Cuchumatanes au Guatemala, et, au Costa Rica, la Cordillère volcanique centrale et celle de Talamanca (cette dernière est présente aussi au Panama). C'est dans ces montagnes que la vie se diversifie, que la nature se manifeste de façons multiples et que les peuples mésoaméricains ont contribué, par la gestion et la domestication d'espèces indigènes, à la formation de processus bioculturels historiques. Et tout cela se traduit par de la biodiversité.



La richesse de la biodiversité mésoaméricaine est en danger, à cause des projets intégrationnistes de nature néolibérale comme le « Plan Puebla Panamá », que l'on appelle maintenant « Projet Mésoamérique », parmi d'autres projets d'intégration commerciale, qui ne sont rien d'autre que les projets d'entreprises et d'acteurs transnationaux désireux de mercantiliser la nature coûte que coûte. Le « Projet Mésoamérique » vise à créer de façon progressive les conditions idéales pour faciliter l'investissement privé national, étranger ou transnational. Il n'est donc pas étonnant que l'on parle de grands projets d'infrastructure tels que routes, voies ferrées, aéroports et ports de mer, et même de grands barrages hydroélectriques ou de parcs éoliens pour générer l'énergie additionnelle nécessaire. Sans ces projets d'infrastructure, de communication et d'énergie, les investissements seraient tout simplement gelés et les entreprises ne viendraient pas s'y installer ou ne pourraient pas fonctionner. En même temps, il leur faut de grandes quantités de biens naturels comme l'eau qui, comme dans le cas des projets miniers, est indispensable à leur installation et leur fonctionnement. C'est pourquoi il n'est pas étonnant non plus que le système d'intégration énergétique implique d'uniformiser les lignes électriques de la région, et que chaque pays avance vers la déréglementation en affaiblissant ses lois et ses règlements, pour procéder plus tard à en adopter d'autres qui conviennent au secteur des entreprises. (1)

Les conséquences de ces dérégulations sont multiples, mais pour avoir un échantillon de ce que nous affirmons il suffit d'observer les milliers de concessions minières, associées à des projets énergétiques, qui ont été autorisées de façon arbitraire par les États, et qui menacent et portent atteinte à ce territoire.

Dans ce contexte, les projets destructeurs de la société minière canadienne GoldCorp dans la région, comme la mine Marlin au Guatemala, la mine San Martín à Valle de Siria, au Honduras, ou le complexe minier Los Filos à Carrizalillo, au Mexique, montrent clairement que l'exploitation à ciel ouvert est l'essence de la dévastation que produit l'extraction industrielle. Dans ces pays, les mines à ciel ouvert ont pollué les fleuves par suite du processus de lixiviation (l'utilisation du cyanure de sodium dans l'extraction de certains minerais comme l'or, l'argent et le cuivre), et elles ont eu des conséquences fortement négatives à cause des métaux lourds toxiques qui ont des effets irréversibles sur la santé des personnes, des animaux et de l'environnement.

Les entités financières, les gouvernements et les transnationales minières font de gros efforts pour convaincre et faire croire à la population que l'extraction minière est la seule option de développement. Mais les peuples, par des moyens pacifiques, démocratiques, légaux et basés sur l'autodétermination, ont trouvé des moyens de résistance divers pour freiner l'expansion minière et pour démythifier le discours sur le progrès et le développement que le système extractiviste divulgue et impose.

Le système économique dominant est vorace et mercantiliste à l'égard des biens naturels qu'il considère comme « stratégiques » (l'eau, les minerais, l'air, la terre) ; il cherche à simplifier la signification de ces biens, à tel point que, pour lui, une forêt n'est qu'un lieu de production de bois et de ressources énergétiques et une montagne n'est qu'un ensemble de minerais et de métaux précieux. De leur côté et selon leur cosmovision, les peuples indigènes ont toujours considéré la nature comme un tout, où il existe des rapports terrestres et supraterrrestres entre les forêts, les fleuves et l'ensemble de la Terre-mère, celle-ci étant l'essence même de la vie. Il n'est donc pas étonnant que, face à un système d'extraction prédateur, les peuples réagissent pour



défendre la vie, et qu'ils soient capables de préserver l'existence de la grande richesse naturelle qui reste encore dans la région.

Francisco Mateo, membre du Consejo de Pueblos Mayas de Guatemala

Miguel Ángel Mijangos, membre de Procesos Integrales para la Autogestión de los Pueblos

Membres du Movimiento Mesoamericano contra el Modelo extractivo Minero – M4,
<http://movimientom4.org/>. Contact : info@movimientom4.org.

(1) <http://movimientom4.org/2016/06/quien-gobierna-ahora-son-las-corporaciones-transnacionales-gustavo-castro/>.



La défense du territoire corps-terre : une option pour les mouvements sociaux de résistance (1)

La municipalité de Rancho Grande, située dans le nord du Nicaragua, se voit confrontée à l'installation d'une mine d'or à ciel ouvert de l'entreprise canadienne B2Gold. Plus de 80 % de la population s'opposant à ce projet, le *Mouvement des Gardiens de Yaoska*, composé de femmes et d'hommes des communautés, a dirigé les actions de protestation et de contestation qui ont réussi à le bloquer. Néanmoins, la menace est toujours présente, car l'entreprise a sept autres concessions dans la municipalité.

L'extraction minière à ciel ouvert, comme d'autres mégaprojets (ainsi dénommés en raison de leurs grandes dimensions) d'exploitation de la nature, est présentée par le gouvernement du Nicaragua comme une stratégie pour réduire la pauvreté. Cependant, les effets économiques, sociaux et environnementaux qu'elle a sur la population et sur les territoires où elle s'installe sont très négatifs. Les femmes en sont spécialement atteintes, du fait des répercussions qu'elle a sur leurs activités économiques, sur leur santé et sur leur participation à la prise de décisions, et par les violences de genre auxquelles elles sont soumises.



La lutte pour la défense de la terre est inséparable de la défense du corps de la femme, celui-ci étant le premier territoire à libérer dans un système qui l'exploite. Il est nécessaire d'organiser une défense intégrale du droit à prendre les décisions concernant le territoire, le corps et la vie. C'est seulement en unissant les combats qu'on aura la possibilité de résister et de créer d'autres options pour transformer le système capitaliste, patriarcal et colonial. (2)

Défendre le territoire pour défendre la vie

Le territoire n'est pas seulement l'espace physique où nous sommes, où il y a des forêts, des montagnes et des rivières ; il a un sens plus profond. C'est l'endroit où se développent les rapports entre les hommes et avec le milieu (les animaux, les plantes) ; le territoire est les roches qui en sont la base et l'air qui l'entoure et rend possible toutes ces formes de vie. Il est aussi l'histoire, la mémoire et la culture, les racines et la spiritualité qui engendrent la vision du monde de chaque peuple. C'est dans le territoire que prennent forme les identités individuelles et collectives. Par conséquent, sa défense est la défense des êtres vivants qui l'habitent.

L'économie féministe (3) affirme que la vie est fondée sur deux principes : l'interdépendance (le besoin des relations humaines) et l'éco-dépendance (les rapports avec l'environnement où elle se situe). L'interdépendance peut se manifester par des rapports de solidarité, de respect et de réciprocité, mais aussi par des rapports d'inégalité et d'exploitation entre les hommes et les femmes en raison du système patriarcal dans lequel nous vivons, ce qui engendre la discrimination, l'oppression et la violence.

L'éco-dépendance est la relation avec la nature. Dans le système actuel, les biens naturels sont exploités et pillés par les entreprises pour obtenir des profits économiques. Cette exploitation et ce pillage ont de graves conséquences pour la vie de la population mais, de façon générale, ni les entreprises ni l'État n'en assument la responsabilité.

Si la vie peut continuer dans un système qui l'attaque et qui fait passer l'accumulation de capital avant les personnes et la nature, (4) c'est seulement grâce aux activités de soins qu'accomplissent les femmes dans leurs foyers (5). Ce sont les corps des femmes qui luttent pour assurer la durabilité de la vie, dans n'importe quelles circonstances et contre tous les obstacles. Devant la menace que représente la mise en œuvre d'un projet minier, la défense du territoire devient une lutte pour la vie.

Mais quelle vie voulons-nous défendre ? Une vie où il y a des inégalités et où les femmes n'ont pas les mêmes opportunités que les hommes ? Une vie où notre corps et notre sexualité sont contrôlés ? Où les biens naturels sont dégradés et pillés au profit d'un petit groupe et au détriment de la majorité de la population ?

Pour défendre une vie qui soit bonne, où nous puissions être heureux, la lutte doit porter contre l'injustice du système et défendre en même temps la terre et le corps. Autrement, la défense du territoire sera partielle et contribuera à maintenir les inégalités.



Le premier territoire à défendre est le corps de la femme

Les féministes communautaires de Bolivie et du Guatemala voient le patriarcat comme le système de toutes les oppressions, exploitations, violences et discriminations que subissent l'humanité et la nature, construit depuis toujours sur le corps des femmes. (6) C'est-à-dire que la domination exercée sur les femmes est la même qui exploite la nature ; c'est une relation d'inégalité que l'on retrouve aussi dans l'oppression de certains peuples par le racisme, le machisme et le colonialisme. De ce point de vue, aussi bien la terre que le corps de la femme sont des territoires à conquérir et à sacrifier.

Les mouvements féministes contre les projets d'extraction ont construit un nouvel imaginaire politique et de combat, centré sur le corps de la femme en tant que territoire à défendre en premier. (7) Le corps devient ainsi la première frontière, depuis laquelle – de façon individuelle d'abord, puis collective – on défend les choses les plus sacrées, sa propre vie et celle de la communauté, les savoirs, l'identité, la mémoire. Dans cette résistance est entremêlée la défense du territoire-terre, parce que « nous ne pourrions pas parler de corps heureux et émancipés tant que la nature sera opprimée et exploitée. La libération des corps passe par la libération de la terre ». (8)

La résistance communautaire contre l'extraction minière à Rancho Grande

La Mouvement des Gardiens de Yaoska apparaît en 2003 comme une organisation de femmes et d'hommes de 38 communautés de Rancho Grande, inquiets par la menace de l'arrivée de l'exploitation minière dans leur territoire. Ils mettent en question le soi-disant « développement » qu'on leur promet, parce qu'ils connaissent d'autres municipalités minières du Nicaragua et savent qu'au lieu de réduire le taux de pauvreté cette activité a rendu les inégalités encore plus évidentes.

Dans cette municipalité, la défense du territoire ne concerne pas seulement le respect de l'environnement. Elle concerne aussi la défense d'un mode de vie profondément basé sur la terre et sur une vie communautaire où la protection mutuelle et la valeur de ce qui est collectif priment encore sur ce qui est individuel. Cependant, du fait d'appartenir à une société patriarcale, il y existe aussi une grande inégalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes de Rancho Grande font partie de la base sociale des Gardiens de Yaoska et, en tant que leaders dans les espaces de prise de décisions, elles ont la capacité de mobiliser d'autres femmes. Beaucoup de manifestations d'opposition aux grands projets d'extraction tels que les mines, le canal interocéanique, les barrages hydroélectriques, les cultures industrielles comme celle de la canne à sucre, etc., sont en train de se faire jour au Nicaragua. Ces mouvements sont souvent dirigés par des femmes qui, sachant qu'elles sont les plus touchées, sont en train de jouer des rôles plus importants et plus visibles.

Les effets sur les femmes

Là où l'extraction minière s'installe, elle devient la principale activité économique et les activités non mercantiles et collectives, que réalisent surtout les femmes, se voient dévalorisées du fait qu'elles sont moins présentes dans l'économie formelle. Les



altérations que subissent les écosystèmes et l'eau retombent sur les femmes, traditionnellement responsables de l'alimentation et la santé des familles.

D'autre part, l'industrie minière n'offre aux femmes que des emplois comme femmes de ménage, cuisinières, blanchisseuses, ou du travail dans les pépinières ; les emplois les plus prestigieux et les mieux rémunérés sont réservés aux hommes. Ceci favorise la division sexuelle du travail (9) et approfondit les rapports de domination des hommes sur les femmes.

En plus, la présence de nombreux hommes venus de l'extérieur s'est accompagnée d'une augmentation du nombre des plaintes pour violence et abus sexuel, du fait que ces hommes se sentent autorisés à envahir aussi bien le territoire que les corps des femmes.

Les projets d'extraction s'accompagnent également de violences de toutes sortes. À Rancho Grande, les autorités ont essayé d'imposer l'exploitation minière malgré l'avis de la population. L'armée et la police protègent l'investissement étranger et répriment toute manifestation d'opposition. Plusieurs hommes et femmes du Mouvement des Gardiens de Yaoska ont subi des menaces et des agressions physiques et verbales en raison de leur position contraire à cette industrie ; les responsables, employés de l'entreprise et fonctionnaires, ont agi en toute impunité. Cette attitude servile de l'État à l'égard des intérêts du capital (10) est caractéristique dans le cas des activités extractives.

Une option : l'union des luttes

Le succès de la suspension du projet minier de Rancho Grande est dû, en partie, à l'alliance avec des organisations sociales, y compris des organisations féministes. Le Mouvement a compris que le territoire qu'il défend ne peut pas être truffé d'inégalités, parce que cela affaiblit la communauté et provoque des ruptures. La force de la rébellion réside dans le fait qu'elle lutte pour une vie bonne et heureuse pour toutes et pour tous, une vie où les corps seront libres et vivront en harmonie entre eux et avec la nature.

Au Nicaragua, le gouvernement entend atteindre le développement économique et la réduction de la pauvreté au moyen de projets extractivistes, capitalistes, colonialistes, patriarcaux et anthropocentriques, (11) qui portent atteinte à nos corps, menacent notre liberté, dévastent notre terre et appauvrissent la majorité de la population, au profit d'entreprises étrangères. Ceci représente une attaque directe à la vie. Ce n'est qu'un unissant les combats des mouvements sociaux pour la défense du territoire-corps à ceux des mouvements pour la défense du territoire-terre qu'ils auront tous la possibilité de résister et d'avancer dans la construction de bonnes options de vie qui nous permettent d'en profiter dans la justice et l'égalité.

*Teresa Pérez González, teresajetlag@yahoo.es
Membre du mouvement féministe nicaraguayen*

(1) L'article originel fut publié par Grupo Venancia dans "*Mujeres que sostienen la vida: retos para los feminismos desde la realidad nicaragüense*",



<http://grupovenancia.org/mujeres-que-sostienen-la-vida-retos-para-los-feminismos-desde-la-realidad-nicaraguense/>.

(2) Capitaliste, parce qu'il est basé sur la propriété privée et le bénéfice économique individuel ; patriarcal, parce qu'il prône la supériorité de ce qui est masculin, donnant ainsi lieu à l'inégalité du pouvoir et à la domination des hommes sur les femmes ; colonial, parce que certains pays s'approprient les territoires, les richesses et les ressources d'autres pays au moyen de l'exploitation, en supposant que toutes les vies n'ont pas la même valeur.

(3) Amaia Pérez Orozco (2014). *Subversión feminista de la economía*. Éd. Traficantes de sueños – Mapas.

(4) C'est ce que l'économie féministe appelle 'conflit capital-vie'.

(5) Les activités nécessaires pour satisfaire les besoins humains : alimentation, santé, éducation, tâches ménagères, amour, tendresse et bien d'autres encore. Habituellement et de façon disproportionnée, elles sont attribuées aux femmes, en invoquant des raisons de capacité et de tradition pour justifier cette injustice, ou au nom de l'amour.

(6) "Tejiendo historia para sanarnos desde nuestro territorio cuerpo-tierra". Amismaxaj (2015).

(7) Miriam Gator (2014). *El feminismo reactiva la lucha contra el extractivismo en América Latina*. <http://www.lamarea.com/2014/02/17/ecuador-extractivismo-mujeres>.

(8) Interview de Lorena Cabnal, Amismajax, Guatemala.

(9) Distribution injuste des tâches, qui assigne aux femmes les activités les moins valorisées et aux hommes les plus prestigieuses.

(10) Julieta Paredes (2008). "Hilando fino desde el feminismo comunitario". Éd. Lesbianas Independientes Feministas Socialistas.

(11) L'anthropocentrisme place l'être humain au centre de l'univers et ignore les autres formes de vie dont nous dépendons pour survivre.



Semuc Champey, Guatemala : l'endroit où la rivière se cache

Ce sont les communautés mayas q'eqchi's qui ont donné à cette forêt magique le nom de Semuc Champey, qui se traduit par « le fleuve qui se cache dans la montagne ». C'est aussi avec ce nom que la zone a été enregistrée comme aire protégée par le Conseil national des aires protégées (CONAP), sans demander l'avis de ceux qui ont habité et pris soin de ces terres bien avant la naissance du concept d'aire protégée, et avant qu'elles soient déclarées Monument naturel en 2005.

La catégorie de Monument naturel fait honneur à la beauté du paysage mais, malheureusement, depuis son classement les communautés indigènes en ont été exclues. Cette situation est devenue évidente en août 2016, lorsque les communautés ont subi une expulsion brutale ordonnée par les autorités gouvernementales, qui est venue s'ajouter à une histoire de violations de leurs droits commises par des exploitants et par les autorités.

Aujourd'hui, les habitants de la zone de Semuc Champey sont injustement qualifiés d'intrus par le CONAP, alors qu'ils y sont depuis des centaines d'années et qu'ils ne demandent qu'à gérer leur territoire. Au lieu d'être les protagonistes de la gestion de la zone, ils sont traités comme des spectateurs et ne reçoivent que peu de bénéfices, alors qu'ils voient bien que le « développement » de la zone rapporte de l'argent à des hôtels, à des étrangers, à des agences de voyage et au CONAP lui-même. Cela fait que, onze ans plus tard, leur niveau de vie ne s'est pas amélioré malgré le fait qu'ils vivent dans un beau territoire.

Le comportement du CONAP est au moins discutable. Cette affaire montre que, bien qu'elle existe depuis 27 ans, l'institution n'a pas beaucoup évolué en ce qui concerne la vision et la gestion des aires protégées du pays. Pour atteindre son objectif de « protéger la biodiversité », le CONAP devrait considérer comme prioritaire la participation des populations qui vivent à proximité ou à l'intérieur des aires protégées, plutôt que de les voir comme des ennemies de la conservation.



Antécédents historiques du peuple q'eqchi' de Lanquín Semuc Champey

Ces terres ont appartenu depuis plusieurs siècles à des ancêtres q'eqchi's. Des années plus tard, un exploitant allemand est venu occuper ces terres, pour les abandonner ensuite dans les années 1940, pendant le gouvernement de Jorge Ubico. L'ensemble de la propriété s'appelait Actelá. Pendant le séjour de l'exploitant allemand, nos parents et nos grands-parents avaient été engagés comme aides ; ils travaillaient sans salaire en échange de pouvoir garder leurs maisons dans la propriété.

Après le départ de l'exploitant, les autochtones se sont organisés pour gérer les terres. Quelques années plus tard, des coopératives ont inscrit les terres à leur nom. L'une d'elles est la coopérative Actelá.

Pendant ce temps, les habitants se sont occupés de la zone, ils ont semé de beaux arbres et ils ont pris soin des animaux qui habitaient l'endroit que l'on connaît aujourd'hui comme Semuc Champey.

Vers l'an 2000, un maire a décidé d'aider la communauté à acheter les terres de la coopérative Actelá. La population a approuvé l'idée et l'achat a été fait ; le prix a été de 375 000 quetzales (environ 50 000 USD), et la propriété a été enregistrée sous le nom de « Chicanus y Santa María ». D'un commun accord, l'entretien de la zone de Semuc Champey a été amélioré.

Faisant confiance au maire, les anciens ont décidé à l'époque que les deux *caballerías de tierras* [ancienne mesure agraire] où se trouvait la partie la plus précieuse de la zone soient gérées par la municipalité, en coordination avec les communautés. La gestion de ces deux *caballerías* a donc été transférée à la municipalité. Personne n'a prévu que, des années plus tard, ces terres leur seraient confisquées.

À la même époque, un député a présenté le projet de loi 25-2005 pour classer Semuc Champey en tant qu'aire protégée, sans demander l'avis des habitants ni celui du maire. Il y a là une inconstitutionnalité, puisque la Constitution de la République garantit le droit des peuples indigènes sur leurs territoires. D'autre part, à l'époque la Convention 169 de l'OIT existait déjà et était en vigueur ; or, elle établit le droit des peuples indigènes à la consultation préalable, libre et informée. La mesure faisait fi également du code municipal et de l'autonomie municipale : le maire n'était au courant de rien !

Huit jours après la présentation du projet de loi, le maire a été informé qu'il serait soumis à l'approbation du Congrès. Deux jours avant la date prévue, le maire a interjeté un recours en amparo, qui n'a pas été accepté, et le décret 25-2005 a été adopté.

En 2005, la zone a été déclarée aire protégée, dans la catégorie de Monument naturel. La loi désigne administrateur le CONAP, de sorte que la municipalité et les communautés sont automatiquement exclues de la gestion du territoire. De là vient la réclamation des communautés car, du moment qu'une partie de leurs territoires leur a été enlevée sans avertissement préalable, leur droit de gouvernance de ces terres a été violé. Par la suite, le CONAP a proposé aux communautés q'eqchi's qu'elles lui cèdent la gestion en échange de projets de développement. La négociation aboutit à un accord selon lequel 60 % des recettes du parc reviendraient au CONAP, 20 % à la municipalité et 30 % à la communauté, et les familles auraient des emplois.



À mesure que le temps passe, l'accord cesse d'être respecté. En juillet 2015, des fonctionnaires du cadastre (RIC) et du CONAP se présentent pour mesurer les terres, dans le but d'élargir de 119 hectares la superficie du parc Semuc Champey. Cet élargissement empiète sur le territoire habité par les communautés.

Ce jour-là, on a demandé aux fonctionnaires du RIC et du CONAP de se retirer. Nous leur avons demandé de signer un document qui établissait que nous n'étions pas d'accord qu'on mesure nos terres et qu'on prenne des décisions concernant notre territoire, et que nous leur demandions de partir.

À partir de ce moment-là, les communautés ont repris la gestion du parc Semuc, du fait que le CONAP n'avait pas tenu ses engagements et que la municipalité avait manqué de respect à la communauté en refusant de dialoguer avec elle.

Une autorité q'eqchi' a dit : « *na' qaj naq te' suqesi chaq li q'a ch'och* » (le CONAP nous a pris nos terres, la municipalité nous les a enlevées sans dialogue, nous voulons qu'on nous les rende).

« *Li qa maak sa' ru eb' ahan ix b'anaq in k'a ix q'a kanab'eb' ix b'isb'al li ch'och' ut naq in k'a ix q'a kanab' naq te oq' sa chijunil li q'a na'jej* » (notre péché aux yeux du CONAP et de la municipalité a consisté à ne pas permettre qu'on nous prenne 119 hectares supplémentaires et qu'on parcelle la terre).

La gestion du parc entre les mains des communautés

Pendant la période où elles se sont chargées de la gestion du parc, les quatre communautés q'eqchi's de la zone se sont organisées. Chaque semaine, 52 personnes, dont des femmes, des vieillards et des jeunes, s'occupaient du parc Semuc Champey. Toutes les familles y ont travaillé, l'endroit a été débroussaillé, les ordures ont été ramassées et un groupe de secouristes a été organisé pour assister les visiteurs. Bien entendu, quelques personnes qui avaient le travail assuré dans le CONAP n'ont pas manqué de faire des dégâts pour dévaloriser notre image et le travail que nous faisons.

« *Ixq'a kut' ix xutan laj CONAP, ix q'a kut' naq lao laj ral ch'och na ko trabajik chi chab'il chiru heb' a an* » (cinquante-deux personnes y travaillent chaque semaine, nous avons fait honte aux gens du CONAP, nous leur avons démontré que les enfants de la terre gèrent mieux l'endroit).

Les recettes ont servi à payer les journées des travailleurs, la route a été nettoyée et on a bouché les trous et les nids-de-poule.

« Tout compte fait nous y arriverons, nous avons nos documents en règle, le CONAP et les autorités ont préféré nous faire sortir sous la menace des armes en mettant nos vies en danger parce qu'ils ne veulent pas dialoguer, ils savent que si nous intentons un procès nous aurons gain de cause, pour nous ce qui compte c'est le peuple originaire, l'autorité indigène, le système juridique indigène propre au peuple q'eqchi' », a manifesté un leader communautaire.



Le 4 mars 2016, sept leaders indigènes ont été arrêtés, accusés d'usurpation, de contraintes et de vol aggravé. La communauté a démontré qu'il n'y avait aucune preuve de ces délits et tous ont été libérés peu après.

L'expulsion

Le 4 juillet 2016, en début de matinée, 60 membres de la police nationale (PNC) et de la police antiémeute sont arrivés pour expulser la population de Semuc Champey. Les habitants ont résisté et ils ont demandé aux autorités de se retirer, mais deux jeunes gens ont été blessés. Des femmes qui étaient aux premiers rangs se sont évanouies de peur pendant que la police lançait du gaz lacrymogène et tirait en l'air.

N'ayant pas réussi ce jour-là, la police est revenue le lendemain à 6 heures du matin : « 125 effectifs antiémeute et plus de 300 de la PNC ont expulsé les habitants de Santa María Semuc Champey, Chi Q'anús, Semil et Chisub'in à Semuc Champey, Lanquín Alta Verapaz. Dès qu'ils ont été là ils ont commencé à tirer, de 6 h à 8 h, comme si c'était de nouveau la guerre, les animaux hurlaient de peur, les gens couraient dans tous les sens et la plupart des habitants de Santa María Semuc Champey se sont réfugiés dans la forêt. Ils disent qu'il ne faut pas polluer l'environnement, ils disent qu'ils protègent la vie des êtres vivants, alors pourquoi tant de pollution avec des armes à feu, pourquoi ils attendent à notre vie, on ignore s'il y a eu des animaux touchés par les balles. »

À présent, ils vont jusqu'aux maisons des communautés pour les réprimer avec une violence excessive et envahir leurs terres. Les familles q'eqchi's ne sont pas armées et craignent pour leur vie.

On dénonce aussi une campagne contre les communautés dans les médias, où l'on dit qu'elles sont en train d'inciter à la violence, alors que ce sont les forces publiques qui ont utilisé des armes létales contre des personnes désarmées. Les habitants ont toujours été favorables au dialogue, mais le personnel du CONAP ne les a pas pris au sérieux et aujourd'hui la police vient les provoquer avec la violence de l'État. Les communautés précisent qu'elles n'ont rien envahi et qu'elles sont dans leur propriété.

Les peuples autochtones, originaires et indigènes ont démontré qu'ils sont des gardiens fidèles du territoire et de la nature, des forêts de Totonicapán et de Palin aux mangroves du littoral sud, pour n'en donner que quelques exemples. Sans leur travail et leur contribution, le CONAP ne pourrait pas assurer la conservation et la protection du Système guatémaltèque des aires protégées. Par ses actions à l'encontre des communautés q'eqchi's de Semuc Champey, le CONAP fait reculer la gestion collective des aires protégées et viole le droit des peuples indigènes à leurs territoires.

Pendant que les communautés luttent pour les territoires du parc, les institutions gouvernementales approuvent des études pour l'exploitation du fleuve Cahabón au profit d'intérêts particuliers.

Dina Juc, Asociación Utzche

Carlos Salvatierra, salvatierraleal@gmail.com, membre de SAVIA Guatemala et de COGMANGLAR (Coordinadora Guatemalteca para la defensa de los manglares y la vida)



PIÈGES ET TROMPERIES QUI FACILITENT L'APPROPRIATION FONCIÈRE

REDD+ en Amérique centrale : à quoi bon demander un consentement qui ne sera pas accordé?

Le but du présent article est de comprendre comment sont conçus et exécutés les projets REDD+ (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) dans les pays centraméricains, en analysant les patrons et les ressemblances que l'on retrouve dans chaque cas, et le rôle des diverses agences de coopération et organisations non gouvernementales internationales. Des institutions multilatérales comme la Banque mondiale, les agences de coopération des pays du Nord et des ONG internationales sont les principaux défenseurs de REDD+, qu'elles présentent comme un moyen crucial de lutter contre le déboisement et le changement climatique. Cependant, la mise en œuvre de ce système révèle une réalité différente.

Parmi les pays centraméricains dont les gouvernements ont entrepris de mettre en œuvre REDD+ en association avec des organismes de coopération, le **Guatemala** a une place de choix. C'est là qu'on est en train de mettre en œuvre le projet le plus vaste et le plus cher de toute l'Amérique centrale. L'histoire de REDD+ au Guatemala démarre en 2009, quand le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale (FCPF d'après l'anglais), affecté à la promotion de ce système, donne au pays 200 000 USD pour la préparation de la proposition nationale REDD+ (R-PP). Ce document est approuvé en 2011 et le FCPF accorde tout de suite après au gouvernement guatémaltèque une nouvelle somme de 3,6 millions USD. À cela viennent s'ajouter 5 millions USD de l'Agence états-unienne pour le développement international (USAID) et 44 millions USD du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). En avril 2014, le gouvernement du Guatemala reçoit encore de l'argent en signant l'accord de coopération technique avec la Banque interaméricaine de développement (BID), laquelle fonctionne comme administratrice du FCPF. La somme que le Guatemala obtient de la BID est de 250 millions USD.

Le Guatemala s'est engagé à réduire de douze millions de tonnes les émissions de CO₂ (dioxyde de carbone) ; le projet Guate-Carbón prétend en « absorber » plus de la moitié.



Chaque tonne de carbone « absorbé » pourra être vendue à des entreprises ou des pays qui sont en train de polluer à d'autres endroits. Ce projet comprend la zone de forêt continue la plus large de la région, celle de la Réserve de la biosphère Maya, dans le département du Petén. Cependant, au Petén, à côté des projets REDD+, les plantations industrielles de palmiers à huile continuent de s'étendre. (2) Il faut souligner que le Guatemala est un des premiers territoires utilisés comme laboratoire d'expérimentation des projets de compensation pour services environnementaux. En 1998, la société énergétique états-unienne *Applied Energy Services* (AES) passe un accord avec l'ONG CARE pour investir dans des projets de conservation des forêts de l'Altiplano ; ces projets « compenseraient » les émissions dues à la construction aux États-Unis d'une centrale électrique au charbon minéral, d'une capacité de production de 183 mégawatts. (3)

Parmi d'autres grands projets de ce genre figure le projet REDD+ « Forêts pour la vie ». Situé dans la Sierra del Lacandón, il s'étend sur 202 865 hectares et il est financé par l'Union européenne et par le gouvernement allemand, dans le cadre de l'Initiative internationale pour le climat. Ses promoteurs pensent l'introduire dans le marché volontaire du carbone ou dans d'autres plans de compensation des émissions.

En même temps que ces investissements impressionnants dans REDD+, apparaissent des plaintes concernant l'influence exercée par la famille Archila sur le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Guatemala pour le licenciement de la moitié du personnel du Conseil national des aires protégées (CONAP). La famille Archila a de forts investissements dans l'industrie extractive du pays (4), ce qui montre que le véritable intérêt derrière les décisions organisationnelles et politiques en matière de conservation est que celles-ci ne représentent pas un obstacle aux grands projets d'appropriation.

Le **Honduras** est peut-être l'un des pays où la mise en œuvre de REDD+ a été la plus lente d'après l'information officielle ; néanmoins, le gouvernement de Porfirio Lobo (héritier du coup d'État de 2009) a déclaré qu'il appuie l'introduction du système, malgré l'opposition des organisations communautaires qui dénoncent l'absence d'une consultation préalable, libre et informée. Rien de nouveau à ce sujet puisque, en 2003-2004, l'État hondurien a approuvé la Loi sur la propriété, avec l'appui de la Banque mondiale. L'Organisation fraternelle noire hondurienne (OFRANEH) a dénoncé que cette loi est nuisible pour les peuples et les territoires indigènes, car elle viole le droit à la consultation stipulé dans la Convention 169 de l'OIT. Cette loi, qui porte atteinte à la propriété collective en promouvant la suppression du régime foncier communautaire, a frayé la voie à l'implantation de REDD+.

Les communautés sont obligées d'inscrire leurs terres en tant que coopératives ou associations privées pour avoir droit aux fonds REDD+. D'après les renseignements fournis par l'Alliance méso-américaine de peuples et de forêts, des titres de propriété ont été délivrés sur 760 000 hectares situés dans le territoire de la Mosquitia hondurienne. Cela représente un processus accéléré de privatisation, favorisé par les incitations perverses du système de compensation.

Dans le cas du **Nicaragua**, la zone ciblée est celle où se trouvent plus de 67 % des forêts du pays. Située dans les Régions autonomes de la côte caribéenne du nord et du sud (RACCNS), elle est habitée par des Miskitas, des Mayangnas Ulwas, des Ramas,



des Garifunas et des Creoles, qui représentent une population de 600 000 personnes et occupent 27 % du territoire nicaraguayen. Le FCPF de la Banque mondiale y a investi 3,6 millions USD pour l'établissement des scénarios des taux d'émission et de référence (quantification des émissions), pour la conception d'une méthode de surveillance des forêts, pour la mise en route d'un système de surveillance, de rapport et de vérification des émissions de CO₂, et pour la poursuite des processus de consultation et de l'évaluation environnementale et sociale stratégique. (6) Néanmoins, aucun processus général d'information ou de consultation des populations des forêts de la RACCNS n'a été constaté.

Au **Costa Rica**, l'introduction de REDD+ a été dirigée par Fonafifo (organisme chargé de la gestion du système de paiement pour services environnementaux) et financée par la coopération allemande (GIZ), le programme REDD des Nations unies (ONU-REDD), le fonds de coopération norvégien (NORAD) et surtout par le FCPF de la Banque mondiale. D'autre part, il existe un plan national de consultation indigène pour lequel le Costa Rica a reçu 1,1 millions USD. Au total, les fonds alloués à la stratégie REDD+ au Costa Rica sont estimés à 12 millions et demi de dollars.

Pourtant, la mise en œuvre a été particulièrement polémique du fait que la consultation préalable, libre et informée que prévoit la Convention 169 de l'OIT n'a pas eu lieu, ce qui représente une violation des droits des peuples indigènes. Les organisations indigènes ont insisté à maintes reprises sur le besoin d'un dialogue réel au sujet de la mise en œuvre de REDD+ dans leurs territoires. En octobre 2015, près de 400 personnes se sont rendues à la maison présidentielle pour manifester leur refus de REDD+. Malheureusement, leur demande d'une consultation transparente n'a pas été acceptée. En février 2016, le gouvernement a estimé finie l'étape de pré-consultation des peuples indigènes et affirmé que le plan de consultation avait été complété à 95 %. En réponse, un groupe d'environ 400 personnes s'est présenté le 1^{er} juillet dans l'Association pour le développement du territoire indigène Bribri (ADITIBRI), à Suretka, pour remettre en public la Déclaration du territoire bribri de Talamanca sans REDD+. (7)

À **El Salvador**, le projet stratégique national pour REDD+ dit que la priorité est l'augmentation des réserves forestières de carbone, surtout par la transformation des méthodes agricoles de subsistance. De même, il propose de réduire les émissions des écosystèmes forestiers qui existent dans le pays (des mangroves, d'autres écosystèmes naturels et des systèmes agro-forestiers tels que les plantations de café d'ombre) par la mise en œuvre de projets REDD+.

Il reçoit des fonds du FCPF, que la Banque mondiale est chargée de gérer. Le Comité du changement climatique du Système national de gestion de l'environnement (SINAMA), constitué en 2012, joue le rôle de directeur de la stratégie REDD+. Le document qui contient la Préparation de la Proposition nationale REDD+ (R-PP) du pays est rédigé la même année.

Or, les doutes et le mécontentement ne tardent pas à se manifester. En mai 2012, une lettre adressée à Benoît Bosquet, coordinateur du FCPF de la Banque mondiale, et signée par 23 organisations et communautés indigènes du Conseil de la Coordination nationale indigène salvadorienne, rejette le R-PP qui a été envoyé par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. La lettre affirme que ce rejet est dû au



fait « que dans sa formulation ne figurent pas et ne sont pas pris en compte les besoins et les inquiétudes des peuples indigènes d'El Salvador au sujet du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, et que la consultation préalable, libre et informée de ces peuples, prévue par le droit indigène international, n'a pas eu lieu ». (8)

Finalement, au **Panama** la situation des droits des peuples indigènes n'est pas très différente de celle du reste de la région. De graves plaintes au sujet du droit à l'information concernant la mise en œuvre de REDD+ ont été portées par le Conseil national des peuples indigènes du Panama (COONAPIP) dès 2008, date à laquelle auraient commencé les soi-disant ateliers de consultation. Cette organisation propose une stratégie pour aborder la question de REDD+.

En 2010, l'ONU-REDD débourse 5,3 millions USD pour la formulation de la Stratégie nationale sous la supervision de la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD), et avec le soutien de l'Agence de coopération allemande (GIZ) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le Congrès national kuna (l'autorité maximale du peuple de Kuna-Yala) rejette en 2013 le processus de mise en œuvre de REDD parce que, s'étant déroulé avec peu d'information et de transparence, il a violé la Convention 169 de l'OIT. (9) En 2013 également, la Coordination nationale des peuples indigènes du Panama (COONAPIP) quitte elle aussi les négociations sur REDD+ parce que le projet n'a pas respecté le droit au consentement préalable, libre et informé. La Coordination a porté plainte auprès de l'ONU mais elle a accepté plus tard de renouer le dialogue. (10)

REDD+ : davantage de violence contre les forêts, les territoires et les communautés

Après avoir passé en revue quelques renseignements sur les expériences de chaque pays au sujet de REDD, nous avons trouvé les similarités suivantes :

- 44 % des forêts centraméricaines sont dans des régions habités et utilisées par les peuples indigènes. (11) De là vient l'intérêt de mettre en œuvre les projets REDD+ dans ces territoires.
- À ce jour, aucun pays n'a entrepris de consulter les communautés de façon complète et transparente. On n'a pas pris les mesures nécessaires pour informer et consulter les peuples indigènes de la région sur la mise en œuvre de REDD+. Les conflits et les plaintes concernant l'absence de dialogue et de représentation, et la corruption, pendant la formulation et la mise en œuvre des projets REDD+, ont été évidents à des degrés divers.
- La démarche et les sources de financement sont semblables. Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale (BM), les ONG Rainforest Alliance, The Nature Conservancy (TNC) et World Wildlife Fund (WWF), les fonds de coopération de certains pays du Nord, tels que le fonds allemand (GIZ), sont des noms que l'on retrouve dans les pays de la région à ce sujet. Il faut souligner que certains d'entre eux sont associés à des projets qui ont été dénoncés pour avoir violé le droit à la consultation de la Convention 169 de



l'OIT et pour avoir encouragé des activités d'une légitimité douteuse ou inconnues des collectifs communautaires et des organisations locales.

- Les projets REDD+ accroissent la privatisation des forêts et des territoires, car ils stipulent que les forêts n'ont de valeur que pour leur capacité de piéger du carbone, et que des acteurs privés ou extérieurs peuvent se l'approprier. Le système REDD+ implique que les forêts soient gérées et restent inchangées en application de critères conservacionnistes ; par conséquent, les communautés qui dépendent de la forêt ne peuvent pas se servir de ses éléments pour leurs usages traditionnels et elles perdent le contrôle de leurs territoires.
- Finalement, ce système ne combat pas les causes principales de la crise climatique : la consommation de combustibles fossiles, le système de production et de consommation qui, dans les pays centraméricains, se traduit par des plantations industrielles (de palmiers à huile, de canne à sucre, d'ananas) et par d'autres mégaprojets d'extraction qui sont en train de causer de graves problèmes dans la région.

Le fait de ne pas s'attaquer au système de production basé sur l'extraction en tant que l'une des causes principales du changement climatique a permis que les industries extractives (minière, forestière, pétrolière, énergétique et agro-industrielle) continuent de croître en semant la violence et la douleur dans la région centraméricaine. Nos pays sont considérés comme l'une des régions les plus dangereuses pour la population qui défend son territoire. D'après l'ONG Global Witness, un activiste qui lutte contre ce système y est assassiné toutes les 48 heures. En 2015, 12 personnes ont été tuées au Nicaragua, 10 au Guatemala et 8 au Honduras. Le système REDD+ fait croître la violence contre la propriété collective de la terre et des forêts des communautés centraméricaines, contre le droit à la consultation et contre la libre détermination des peuples.

Derrière ces formes d'expansion, nous avons trouvé aussi que, dans tous ces pays, les communautés s'organisent et résistent à la privatisation de la terre et à la réglementation de leurs systèmes traditionnels, et qu'elles mettent leurs méthodes de prendre soin de leur territoire, et même leurs corps, au service de la protection des forêts et des collectivités.

Henry Picado, Red de Coordinación en Biodiversidad, agrobici@gmail.com

Zuiri Méndez, Kioscos Ambientales, zuirizuiri@gmail.com

Mariana Porras, Coecoceiba Amigos de La Tierra, mariana@coecoceiba.org

(1) Le FCPF est un fonds pour le climat créé grâce aux donations de 15 pays et géré par la Banque mondiale, qui finance les activités de préparation et les paiements à la performance du système REDD+. Le FCPF appuie, dans les pays des régions tropicales et subtropicales, l'adoption de systèmes et de politiques appropriées à l'implantation de REDD+ (comme l'adaptation de la législation forestière et foncière aux marchés du carbone et à d'autres marchés associés), et il leur paie des sommes calculées en fonction des résultats pour la compensation d'émissions. Le FCPF a commencé à fonctionner en 2008 et il sert de complément aux négociations sur REDD+ dans la Convention-cadre



des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), en essayant de démontrer comment le système pourrait être appliqué dans chaque pays.

(2) *El Programa REDD+ en Guatemala genera diversidad de opiniones y resultados*, Mongabay, mars 2016, <https://es.mongabay.com/2016/03/el-programa-redd-en-guatemala-genera-diversidad-de-opiniones-y-resultados/>.

(3) Id.

(4) *Centro de Medios Independientes (2016). La familia Archila detrás de los despidos de Conap*. <https://cmiguate.org/la-familia-archila-detras-de-los-despidos-de-conap/>.

(5) PRISMA (2014). *Mesoamérica a la delantera de los derechos comunitarios: Lecciones para hacer que REDD+ funcione*. http://alianzamesoamericana.org/wp-content/uploads/2014/03/mesoamerica_a_la_delantera_en_derechos_forestales_comunitarios.pdfhttp://www.prisma.org.sv/uploads/media/Mesoamerica_Derechos_Forestales_y_REDD_.pdf.

(6) PRISMA (2015). *REDD+ Jurisdiccional en Centroamérica: Oportunidades e implicaciones para pueblos indígenas y comunidades forestales*, http://www.prisma.org.sv/uploads/media/REDD_jurisdiccional_CA_.pdf

(7) Les Bribris, un peuple jamais conquis qui fait front au système REDD. Bulletin 221 du WRM, février 2016, <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/les-bribris-un-peuple-jamais-conquis-qui-fait-front-au-systeme-redd/> ; *Bosques para las comunidades no para el mercado. Miradas críticas sobre REDD*, <http://wrm.org.uy/es/otra-informacion-relevante/video-bosques-para-las-comunidades-no-para-el-mercado-miradas-criticas-sobre-redd/>

(8) *Civil society in El Salvador demands more than REDD+ from climate change negotiations*, <http://www.redd-monitor.org/2013/10/15/civil-society-in-el-salvador-demands-more-than-redd-from-climate-change-negotiations/>

(9) *Panamá: ONU REDD viola principios de la propia Declaración sobre Derechos de los PP.II*. <https://www.servindi.org/actualidad/88872>

(10) *Panama's efforts to gain funding for standing forests roiled by indigenous opposition*, <https://news.mongabay.com/2014/09/redd-versus-indigenous-people-why-a-tribe-in-panama-rejected-pay-for-their-carbon-rich-forests/>

(11) *Nuevo mapa muestra cómo los pueblos indígenas de Centroamérica ocupan y resguardan gran cantidad de bosques, ríos y aguas costeras*. <https://www.iucn.org/es/content/nuevo-mapa-muestra-c%C3%B3mo-los-pueblos-ind%C3%ADgenas-de-centroam%C3%A9rica-ocupan-y-resguardan-gran>



LES ACTIONS EN COURS

Tentatives d'assassinat contre le coordinateur général et un chef de la communauté de COPINH



Le Conseil civique d'organisations populaires et indigènes du Honduras (COPINH) dénonce devant l'opinion publique nationale et internationale les tentatives d'assassinat contre Tomas Gomez Membreño, coordinateur général de COPINH et Alexandre Garcia Sorto, chef de la communauté de Llano Grande, Colomoncagua. "7 mois après d'assassiner notre collègue Berta Caceres, les attaques continuent contre la vie de ceux qui sont opposés aux projets de construction de mort comme le barrage Agua Zarca / DESA dans la rivière Gualcarque et le barrage de la société HIDROSIERRA dans la rivière

Rio Negro, municipalité de Colomoncagua. Lire la déclaration complète (en espagnol) [ici](#)

<https://copinh.org/article/alerta-intentos-de-asesinato-contra-el-coordinador/>

Panama: la lutte historique contre le barrage Barro Blanco



Dix ans après le début de la construction du barrage hydroélectrique Barro Blanco, dans l'ouest du Panama, les membres de la communauté indigène NgäbeBuglé continuent de manifester leur opposition. Tandis que le gouvernement panaméen affirme que le barrage contribuera au développement de la communauté, les membres de la population affirment que ce barrage est un facteur de pollution environnementale. Vous pourrez lire l'article à ce sujet (en espagnol) sur :

<https://www.servindi.org/actualidad-noticias/29/09/2016/panama-el-conflicto-historico-de-barro-blanco>

Soutenez le journalisme indépendant ! L'économie verte et ses effets sur les peuples et les territoires



Ces dernières décennies, de nombreux peuples ont été déplacés de leurs territoires ancestraux pour ouvrir la voie aux mégaprojets de ce qu'on appelle « Économie verte », ou soi-disant pour « conserver la nature ». Le nombre d'assassinats d'activistes de l'environnement, indigènes pour la plupart, qui luttent pour arrêter les mégaprojets susceptibles de détruire leurs communautés et leurs territoires, a augmenté en Amérique latine. À présent, un projet de création d'une plateforme pour dénoncer les rapports entre



l'Économie verte et les violations des droits des peuples, demande du soutien pour enquêter sur les cas de ce genre en Amérique centrale et au Mexique. Vous pourrez voir le texte complet de la pétition et quelques vidéos en espagnol, en anglais et en portugais, à l'adresse :

https://www.indiegogo.com/projects/green-economy-social-and-environmental-conflicts-environment#

L'Uruguay n'aura pas de grandes mines !



Le Mouvement '*Uruguay libre de megaminería*' fut créé en décembre 2013, dans le but de mobiliser les citoyens contre le projet d'introduire dans le pays l'exploitation minière à ciel ouvert. De nombreuses activités ont eu lieu depuis, organisées pour défendre la terre et les biens naturels. Sans cette forte opposition au projet minier de l'entreprise Zamin Ferrous, l'Uruguay serait sans doute en train de subir maintenant des conséquences semblables à celles qu'ont subies les villes proches du site d'un autre projet de la même entreprise au Brésil : des installations abandonnées, des dégâts écologiques et

sociaux irréparables, des litiges judiciaires, des dettes irrécouvrables et des dizaines de sous-traitants ruinés. Bien que la menace reste latente, il s'agit d'une victoire remportée par le mouvement contre les mines en Uruguay. Pour lire la déclaration complète en espagnol veuillez visiter :

<http://www.guayubira.org.uy/2016/08/uruguay-libre-de-megamineria/>

RECOMMANDATIONS

Pas de REDD+ à El Salvador !



La 'Table sur le changement climatique' d'El Salvador a envoyé une lettre au Secrétariat du Défi de Bonn, au Secrétariat de l'ONU-REDD et au Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale (FCPF), l'accompagnant de la « Déclaration de la Table sur le changement climatique d'El Salvador concernant la mise en œuvre de REDD+ », et manifestant sa profonde inquiétude et son rejet de l'introduction de ce système dans le pays. La déclaration appelle le gouvernement d'El Salvador, les ministères concernés et les gouvernements locaux à abandonner les projets d'implantation du système

REDD+ dans toutes ses versions, ainsi que les approches, les politiques et les programmes à ce sujet.

http://wrm.org.uy/es/files/2016/10/Rec_El-Salvador_REDD_EN.pdf



Les plantations de palmiers à huile sont très nuisibles pour la population et les territoires d'Amérique centrale



La forte demande d'huile de palme est en train de provoquer la prolifération des plantations de palmiers à huile dans le monde entier, et surtout en Amérique centrale. À leur tour, ces plantations accélèrent la destruction de l'environnement, l'exploitation de la main-d'œuvre agricole et le déplacement des agriculteurs que pratiquent de grandes entreprises, souvent financées par les banques de développement. Au cours d'une réunion à Washington DC organisée pour dénoncer les violations des droits de l'homme en Amérique centrale, la chaîne de télévision TeleSur a produit une courte vidéo sur les conséquences des

plantations de palmiers à huile pour les petits agriculteurs et les peuples indigènes. Cette vidéo est disponible (en anglais) sur :

<https://grassrootsonline.org/blog/newsblogpalm-oil-plantations-displace-communities-central-america-video-tells-story>

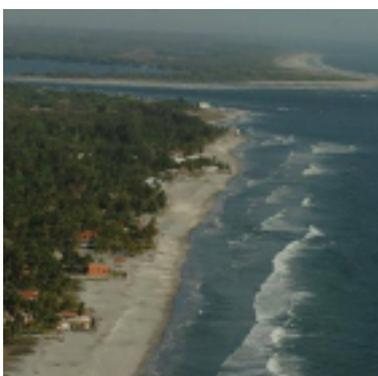
Une autre vidéo dont le narrateur est Saul Paau, un leader communautaire des Q'eqchi' Mayan, décrit la dévastation environnementale et sociale provoquée par **l'industrie de l'huile de palme au Guatemala**, ainsi que l'écocide commis en 2015 dans le bassin du fleuve La Pasión et l'accaparement permanent de terres de la société REPSA. Vous trouverez ici la vidéo en espagnol, avec des sous-titres en anglais :

<https://www.youtube.com/watch?v=-XKXvHrL-GY&app=desktop>

Vous pourrez regarder également une vidéo en espagnol sur l'histoire et les effets des **plantations de palmiers à huile au Honduras**, produite par l'Organisation fraternelle noire du Honduras (OFRANEH) :

<https://www.youtube.com/watch?v=3LSUABBeR6Q&feature=youtu.be>

El Salvador ouvre ses portes aux transnationales



En septembre 2015, la deuxième étape du Fonds du Millénaire (Fomilenio II) est entrée en vigueur à El Salvador. Il s'agit d'un projet financé par le gouvernement des États-Unis, qui touchera tout le littoral du pays. Les habitants de la région ont donné l'alerte à propos de ce programme, qui prévoit de forts investissements pour la construction de complexes hôteliers, de loisirs et résidentiels le long de toute la côte, de sorte qu'il faut s'attendre à la destruction des mangroves, l'appropriation et l'accaparement de terres, et l'expulsion des familles qui habitent près des plages et des marais. Un article de *Rebelión* nous prévient en

outre qu'on ne peut pas parler de Fomilenio sans prendre en compte ses rapports profonds avec le Traité de libre-échange entre les États-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine (CAFTA-RD), contre lequel une forte résistance a été



organisée à l'échelon régional. L'article en espagnol est disponible sur : <http://www.rebellion.org/noticia.php?id=212159>

[Inscrivez-vous au Bulletin du WRM](#)

Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Rédacteur en chef: Winfridus Overbeek

Editeur responsable: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Jutta Kill, Flavio Pazos, Teresa Perez

Secrétariat International du WRM

Avenue General María Paz 1615 bureau 3. CP 11400, Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy - <http://wrm.org.uy/fr/>